



POULES PONDEUSES

EN MILIEU URBAIN

Projet pilote



MISE EN CONTEXTE

Avec l'adoption de son premier Plan d'agriculture urbaine en 2019, la Ville de Trois-Rivières est venue confirmer sa volonté d'encourager une diversité des modes de production en milieu urbain.

En collaboration avec la Société protectrice des animaux de la Mauricie (SPA Mauricie), la Ville lance son projet pilote sur la garde de poules pondeuses en

milieu urbain en modifiant sa réglementation municipale sur la garde d'animaux.

La mise en œuvre d'un tel projet pilote s'inscrit dans une tendance trifluvienne vers le verdissement, l'adoption de saines habitudes de vie et l'accroissement de l'autonomie alimentaire.



PUIS-JE PARTICIPER AU PROJET PILOTE?

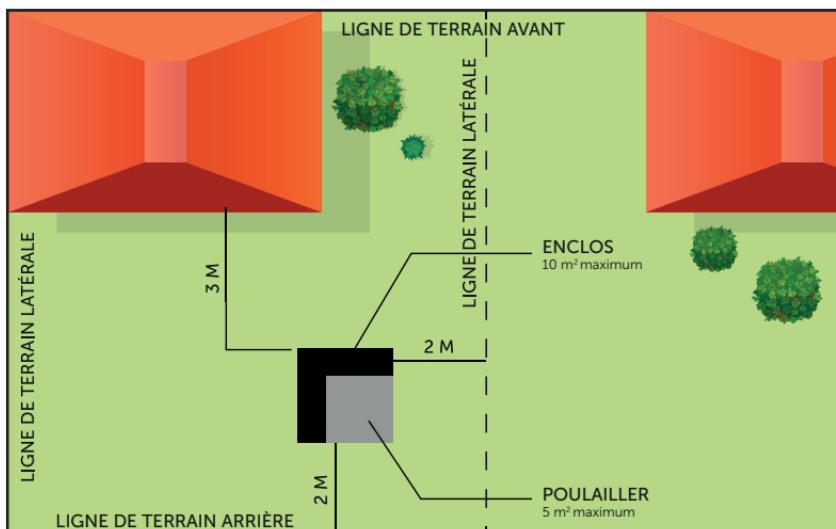
Le participant doit répondre aux critères d'admissibilité suivants :

- Être propriétaire ou locataire avec procuration;
- Occuper une résidence unifamiliale;
- Habiter à l'intérieur des limites du périmètre urbain;
- Posséder un terrain d'une superficie minimale de 400 m².

QUELLES SONT LES CONDITIONS DE PARTICIPATION?

Les citoyens désirant participer au projet pilote devront respecter certaines conditions définies par la Ville de Trois-Rivières et la SPA Mauricie afin d'assurer la réussite du projet :

- Assister à la séance d'information virtuelle **obligatoire**;
- Remplir le formulaire de participation à la suite de la séance d'information;
- Acheter le permis pour la garde de poules pondeuses (2 à 5 poules) auprès de la SPA Mauricie;
- Respecter les balises d'implantation recommandées;
- Construire un seul poulailler et un seul enclos par terrain.



COMMENT CONSTRUIRE UN POULAILLER?



La Ville de Trois-Rivières, suivant la consultation de différents guides, recommande de respecter les balises suivantes :

POULAILLER	ENCLOS
Minimum de 0,37 m ² par poule	Maximum de 5 m ²
Hauteur maximale de 4,5 m sans excéder le bâtiment principal	0,3 m de perchoir par poule
	Minimum de 0,92 m ²
	Maximum de 10 m ²

MATÉRIAUX PERMIS :

Toit en tôle ou bois traité	Structure en bois traité	Enclos en grillage galvanisé
-----------------------------	--------------------------	------------------------------

ÉQUIPEMENT MINIMAL

- Poulailler (répondant aux normes)
- Enclos
- Perchoir ou branche
- Pondoir
- Mangeoire (plastique ou métal)
- Abreuvoir
- Nourriture (mélange de grains, maïs ou blé)
- Sable ou terre diatomée
- Litière
- Clôture grillagée

Pour empêcher les poules de circuler librement et les prédateurs d'atteindre le poulailler ou l'enclos.



L'entretien quotidien du poulailler et de l'enclos constitue le meilleur moyen de prévenir les maladies et la prolifération d'indésirables tels que les poux et les vers. L'entretien permet aussi de réduire toute nuisance olfactive et les probabilités de mortalité.

QUELLES SONT MES RESPONSABILITÉS EN TANT QUE PARTICIPANT?

Le participant s'engage à :

- > Fournir aux poules l'eau et la nourriture appropriée quotidiennement;
- > Ramasser, laver et sécher les œufs quotidiennement;
- > Nettoyer quotidiennement l'aire de vie des poules;
- > Disposer adéquatement des déjections animales;
- > Nettoyer en profondeur les infrastructures chaque semaine;
- > Être attentif aux problèmes de santé potentiels;
- > Déclarer au MAPAQ toute maladie aviaire;
- > Se départir convenablement des poules mortes en amenant la carcasse chez un vétérinaire ou à la SPA Mauricie.

OÙ TROUVER DE L'INFORMATION SUR LES MALADIES AVIAIRES?

- > Société protectrice des animaux de la Mauricie (SPA Mauricie);
- > Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ);
- > Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (EQCMA);
- > Agence canadienne d'inspection des aliments, sous l'onglet Santé des animaux.



En cas de symptômes ou de maladies aviaires, il est possible de téléphoner au 1 844 264-6289 ou de communiquer avec un vétérinaire.



BON À SAVOIR

- > Posséder des poules pondeuses ne constitue pas une économie sur l'achat d'œufs;
- > Une poule pondeuse peut vivre jusqu'à 10 ans;
- > La ponte d'œuf s'arrête généralement après 3 ans;
- > Les poules tolèrent mieux le -20 °C que le 20 °C. (Voir les races de poules tolérant les hivers québécois.);
- > L'humidité et les courants d'air sont à proscrire le plus possible. S'assurer d'une bonne aération et d'un changement de litière régulier l'hiver afin de prévenir l'excès d'humidité;
- > Les poules ont une alimentation principalement composée de végétaux;
- > Les excréments sont riches en azote et peu odorants;
- > Certains aliments peuvent être toxiques pour une poule pondeuse tels que :
 - o Pomme de terre crue;
 - o Céleri;
 - o Chocolat;
 - o Café;
 - o Épluchures d'oignons, de bananes, de kiwis et d'agrumes;
 - o Toute nourriture moisie, salée ou épiceée.

RACES DE POULES PONDEUSES IDÉALES POUR LE QUÉBEC



Chanteclear
et Leghorn



Sussex



Orpington



Harco

Autres poules :

> Améraucana

> Marans

> Wyandotte

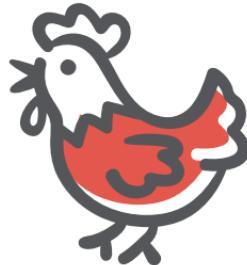
> Olive Egger

POURQUOI UN TEL PROJET PILOTE?

Ce projet s'est imposé de lui-même, notamment en raison de la mobilisation citoyenne en faveur de cette sphère de l'agriculture urbaine. Selon un sondage réalisé en 2018, 35 % des répondants souhaitaient avoir des poules pondeuses chez eux.

Un bon encadrement est fondamental, considérant la proximité des usages en milieu urbain et la nécessité d'assurer le bien-être animal.

De nouveaux permis sont disponibles chaque année. Les licences octroyées les années précédentes ont une priorité de renouvellement. Le permis autorisera la garde de 2 à 5 poules pondeuses et sera remis par la SPA Mauricie. Cela permettra de documenter l'expérience des citoyens participants.





POUR PLUS D'INFORMATION :

Société protectrice des animaux de la Mauricie
5000, boulevard Saint-Jean
Trois-Rivières (Québec) G9B 0N4
Téléphone : 819 376-0806, poste 261
Courriel : poules@spamauricie.com

Document produit par :
Direction des communications et de la participation citoyenne
Ville de Trois-Rivières
Mars 2022